17415

## Interpellation urgente

Urgence humanitaire en Palestine : Lausanne doit appeler au cessez-le-feu, au respect du droit international et contribuer à l'aide humanitaire aux populations civiles !
Conseil communal de Lausanne, le 7 novembre 2023

Motif de l'urgence: Invoquant le prétexte de détruire l'organisation du Hamas à la suite des attaques meurtrières du 7 octobre 2023, l'armée israélienne bombarde sans relâche les infrastructures essentielles et la population civile de la bande de Gaza; la situation sur place est catastrophique: manque d'eau, de nourriture, de médicaments et d'énergie. Avec d'autres collectivités publiques, Lausanne doit se joindre aux appels à un cessez-le-feu immédiat et au respect du droit international. La capitale vaudoise peut également contribuer à l'effort humanitaire, devenu vital, pour les habitant-e-s de la bande de Gaza.

Alors que, sur Gaza, c'est le bruit des bombes et des drones, en Suisse et ailleurs dans les pays occidentaux, c'est le silence qui nous assourdit, depuis que les premières frappes aériennes tombent sur Gaza et alors que l'invasion terrestre s'intensifie jour après jour.

Souvent qualifiée de « plus grande prison à ciel ouvert » où vivent 2,2 millions de personnes manquant de tout, sous le coup d'un blocus mortifère et d'une surveillance quotidienne depuis dix-sept ans, Gaza a été la cible de bombardements incessants ces quatre dernières semaines. Dimanche 5 novembre, on déplorerait, selon les observations des organisations internationales, près de 9500 victimes, pour l'essentiel des civil-e-s, y compris des milliers d'enfants. La situation empire d'heure en heure à cause de la destruction d'hôpitaux ainsi que le manque de denrées de base : eau, nourriture, énergie. L'isolement des Gazouis s'est encore accru avec la coupure complète des canaux de communication survenus à plusieurs reprises ces derniers jours. Les rapporteurs de l'ONU dénoncent un grave risque de génocide sur peuple palestinien ainsi que de nombreux crimes de guerre commis par Israël, en réponse à la terrible attaque meurtrière du Hamas ciblant des civil-e-s, le 7 octobre 2023. Le risque de génocide doit notamment à l'absence de passages sûrs accessibles aux civil-e-s pour fuir, à la difficulté d'accès à l'aide humanitaire, aux bombardements non annoncés de lieux où résident des civil-e-s, ainsi qu'à la situation de blackout. Selon certains juristes, ces attaques contre des populations civiles ainsi que le déplacement forcé de millions de personnes pourraient être constitutifs de crimes contre l'humanité auxquels Israël ajoute une rhétorique déshumanisante consistant à dire que les palestinien-ne-s sont « des animaux humains ».

Jeudi 26 octobre, l'assemblée générale de l'ONU a adopté une résolution pour une « trêve humanitaire immédiate », afin d'assurer « la protection des civils et le respect des obligations juridiques et humanitaires » par Israël. Ladite résolution a été acceptée par 120 États, y compris la Suisse. Dimanche 5 novembre, les 18 agences des Nations Unies, dont l'Unicef et l'Organisation mondiale de la santé, ont publié un communiqué commun pour réclamer un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" et la libération des otages. Partant, les soussigné-e-s considèrent qu'il est urgent et nécessaire que les pouvoirs publics en Suisse, aux différents échelons, se prononcent également.

Une vie ne vaut pas moins qu'une autre, ce qui légitime que les Etats et les collectivités publiques exigent un cessez-le-feu et un arrêt des violences sur les Palestinien-ne-s — qu'il s'agisse des bombardements à Gaza comme des exactions commises par des colons israéliens en Cisjordanie — ainsi que l'ouverture d'un couloir humanitaire pour l'entrée des biens de première nécessité à Gaza. Une aide matérielle aux organisations non gouvernementales venant en aide aux populations civiles, tels Médecins du monde, Médecins sans frontières ou encore le Croissant

rouge palestinien, est également nécessaire. A titre symbolique, des drapeaux palestiniens pourraient également être déployés sur des bâtiments publics, en guise de soutien aux populations civiles ciblées par les bombardements et par les violences...

Compte tenu de ce qui précède, les soussigné-e-s souhaitent adresser les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. Quelle est la position de la Municipalité sur les bombardements et les offensives terrestres menés par l'Etat d'Israël à Gaza, à la suite des tueries meurtrières du Hamas le 7 octobre 2023 ?
- 2. La Municipalité condamne-t-elle les bombardements sur les populations civiles de Gaza, ainsi que les exactions des colons israéliens en Cisjordanie ?
- 3. Ta Municipalité est-elle prête à s'engager publiquement pour un cesser-le-feu immédiat et pour exiger le rétablissement du respect du droit international pour les Palestinien-ne-s?
- 4. La Municipalité pourrait-elle appeler les autorités fédérales à tout mettre en œuvre pour faire appliquer la résolution de l'ONU du 26 octobre ?
- 5. La Municipalité envisage-t-elle l'octroi d'une aide humanitaire à destination de Gaza ? Quelles formes pourrait prendre cette aide?
- 6. Quels autres actes de solidarité avec la population gazaoui victime des bombardements la Ville de Lausanne est-elle prête à réaliser dans le contexte actuel ?

Manon Zecca

Franziska Meinherz

Pierra Conscience

Johann Dupuis

Yusuf Kulmiye

Bonitte pasch

Agathe Raboud

Mountazar Jaffar

Ilias Panchard

Constinuer Joshy Brein

fagali Gausez

2